

Deuxième Edition du Concours Européen de l'Innovation Sociale

La Cérémonie de remise des prix de ce Concours a eu lieu à Bruxelles le 20 mai, en conclusion de la Conférence organisée par la Commission Européenne (DG Entreprise et Industrie) sur les innovations sociales.

Les trois vainqueurs (sur 1 254 candidats) ont reçu chacun un prix de 30 000 €, des mains de Michel Barnier, Commissaire au Marché Unique.

Cette manifestation, à laquelle l'AIPF était représentée par Jean-Michel Content, son Secrétaire Général, a été l'occasion pour Michel Barnier de rappeler les enjeux sociaux essentiels pour l'Union Européenne, et d'appeler incidemment tous les citoyens européens à voter pour le Parlement de Strasbourg. Il a notamment évoqué les perspectives énoncées dans « Europe 2020 » en la matière, et les avancées significatives réalisées par la Commission dans ce sens.

Les trois vainqueurs, issus de trois pays (Italie, Belgique et Irlande), représentent en outre des activités très différentes :

- Pour l'Italie : « From waste to wow ! » : il s'agit du recyclage de pièces de textile encore en bon état qui ne peuvent pas être utilisées par de grandes marques, et qui sont donc mises au rebut: des collections en séries limitées et donc très vendables seraient ainsi créées par des femmes actuellement exclues du marché du travail.

- Pour la Belgique : « Urban Farm Lease » : le projet consiste en la mise en culture de friches urbaines : rien que pour Bruxelles, il existe 908 ha de terrain et 394 ha de terrasses sur les immeubles. Ainsi pourraient être créés 6 000 emplois, sans compter les 1 500 autres induits (distribution des produits, gestion des déchets, apprentissage, etc...)

- Pour l'Irlande : « Voidstarter » : toutes les grandes villes en Europe disposent de logements sociaux vides que les municipalités n'ont pas les moyens de réhabiliter. Par ailleurs, le besoin de logements sociaux est de plus en plus grand. Voidstarter offrira aux chômeurs des cours par des professionnels leur permettant la remise en état de tels logements.